

Notes

Compétences des infirmiers
dans la prise en charge du VIH
(adulte et enfant)

Compétences des infirmiers dans la prise en charge du VIH (adulte et enfant)

La conception de ce guide de formation a pris appui sur une liste de compétences nécessaires aux paramédicaux dans la prise en charge du VIH/sida.

Cette liste a été définie par le comité éditorial et ne constitue pas un référentiel exhaustif et universel de compétences. Elle prend en compte les principales compétences qu'un infirmier peut être amené à développer et qui devront être adaptées à chaque contexte. Celles spécifiques aux infirmiers(ères) qui ont fonction de prescription dans le cadre de la délégation de tâches sont notées dans la colonne de droite.

L'infirmier travaille dans le respect des règles d'éthique et de confidentialité et doit bien connaître ses limites (notamment dans le cadre de la délégation de tâches) et savoir demander un avis au moindre doute.

COMPÉTENCES COMMUNES AUX INFIRMIERS	COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES AUX INFIRMIERS AVEC FONCTION DE PRESCRIPTEUR
Accompagner et mettre en œuvre le dépistage	
Appliquer la procédure de dépistage selon les stratégies définies par le programme national (<i>opt-in</i> et/ou <i>opt-out</i> notamment).	Proposer et réaliser le dépistage le plus souvent possible (stratégie du <i>opt-out</i>) et impérativement si une situation à risque est identifiée selon les procédures.
Effectuer le <i>counseling</i> pré et post test.	
Réaliser le test (prélèvement et test rapide).	
Évaluer et prendre en charge une situation clinique (adulte, femme enceinte, enfant) : suivi clinique et biologique	
Poser l'indication d'une chimioprophylaxie primaire (cotrimoxazole).	Prescrire une chimioprophylaxie primaire ou secondaire (cotrimoxazole).
Reconnaître les principales IO et appliquer la conduite pratique à tenir définie à son niveau de pyramide sanitaire.	Prescrire et réaliser les éventuels examens nécessaires au diagnostic des IO et prescrire le traitement approprié après interprétation des résultats (avis médical au moindre doute).
Reconnaître les principales maladies associées et appliquer la conduite à tenir définie à son niveau de pyramide sanitaire.	Prescrire et réaliser les tests de dépistage/diagnostic des principales maladies associées et orienter la conduite à tenir après interprétation des résultats.
Identifier l'indication à un traitement ARV et référer au médecin (selon stades OMS et CD4).	Renouveler les prescriptions d'ARV.
Si indications aux ARV, réaliser le bilan pré-thérapeutique selon la prescription.	Si indication aux ARV, prescrire et réaliser le bilan pré-thérapeutique selon le protocole défini dans la structure.
Identifier les principaux indicateurs d'échec thérapeutique et référer au médecin.	Reconnaître l'échec thérapeutique, l'expliquer au patient et référer au médecin.
Reconnaître les principaux effets secondaires des ARV et des traitements des IO et appliquer la conduite à tenir définie à son niveau de pyramide sanitaire.	Identifier et gérer les situations d'effets secondaires selon la gravité : traitement symptomatique, référence au médecin (évaluer le degré d'urgence), voire arrêt immédiat des ARV ou médicament d'IO si urgence vitale.
Réaliser les examens du suivi biologique selon le protocole défini dans la structure.	Planifier et prescrire, réaliser et interpréter les examens biologiques de suivi et référer si besoin au médecin.
Identifier les besoins de consultation spécialisée et organiser la référence avec le médecin ou l'infirmier prescripteur.	Identifier les besoins de consultation spécialisée et référer selon les besoins.
Identifier les situations à risque d'inobservance et référer à la consultation « d'éducation thérapeutique ».	

COMPÉTENCES COMMUNES AUX INFIRMIERS	COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES AUX INFIRMIERS AVEC FONCTION DE PRESCRIPTEUR
Réaliser les soins infirmiers adaptés à l'état de la personne vivant avec le VIH	
Gérer la douleur, les inconforts du quotidien des PVVIH (diarrhées, nausées, prurit, sécheresse buccale...), la fin de vie.	
Gérer la pharmacie de la structure ou de l'établissement et dispenser les médicaments du VIH/sida (cas particuliers en fonction des structures)	
Appliquer les procédures de gestion des stocks (éviter les ruptures de stock).	Gérer les stocks : rangement des médicaments, mise à jour des fiches de stocks, lancement et suivi des commandes, réception des commandes.
Participer à la dispensation des médicaments VIH/sida : ARV et IO selon les bonnes pratiques de dispensation.	Organiser et superviser la dispensation des médicaments VIH/sida : ARV et IO.
Évaluer l'observance.	
Accompagner, informer et éduquer le patient	
Prodiguer des conseils hygiéno-diététiques.	
Organiser et/ou animer les consultations d'éducation thérapeutique.	
Identifier les besoins du patient ; informer et orienter le patient vers les ressources du système (service social, psychologue, conseiller psychosocial).	
Participer aux activités de prévention	
Assurer la prévention des infections nosocomiales (lavage des mains et/ou utilisation des solutés hydro-alcooliques, élimination des déchets, boîtes à aiguilles usagées...).	Animer la lutte contre les infections liées aux soins.
Appliquer les procédures de prévention et prise en charge des AES.	Prescrire le kit ARV en cas d'AES si justifié (selon procédure locale ou nationale).
Participer aux activités de prévention primaires et secondaires pour le VIH et des IO.	
Si applicable, participer à la PTME.	Prescrire, surveiller les ARV et organiser le suivi de la mère et l'enfant dans le cadre de la PTME selon la procédure définie.
Actualiser ses connaissances et former des professionnels paramédicaux	
Actualiser ses connaissances professionnelles par la formation continue.	
Partager ses connaissances avec ses collègues (lors de missions de compagnonnage, ateliers de formation).	Si applicable, superviser le compagnonnage, organiser des formations.
Contribuer au suivi-évaluation des activités de soin	
Assurer la traçabilité des activités (remplir le dossier patient, les registres de service, les fiches de référence...).	Si applicable, superviser la traçabilité des activités.
Participer aux activités de suivi-évaluation (rapports d'activité, collecte des données...).	Si applicable, superviser les activités de suivi-évaluation.
Si applicable, participer aux activités de recherche opérationnelle et de pharmacovigilance, voire de recherche clinique.	